VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

"BORDER-LINE"

Par Profil supprimé Postée le 22/02/2010 13:17

> Quelle est votre définition de l'expression " sujet border-line", utilisée dans le cadre d'une expertise psychiatrique demandée après hospitalisation pour consommation abusive de drogues. Merci

---

Mise en ligne le 23/02/2010

Bonjour,

Nous n'avons pas précisément notre propre définition de "sujet boder-line" et ne pouvons que vous renvoyer sur celle du DSM IV (le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux) qui explique que ce trouble s'exprime par des symptômes (comportements) : humeurs changeantes, des relations humaines délicates, un manque de confiance en soi-même et aussi des comportements auto-agressifs. En psychanalyse, il est généralement admis que cette catégorie - vaste et floue - désigne des individus à la frontière des névroses et des psychoses.

N'en sachant pas plus sur la situation que vous nous évoquez, nous vous conseillons de contacter les professionnels de Drogues Info Service (0800.23.13.13, confidentiel, gratuit d'un poste fixe, 7/7j, de 8h à 2h) qui pourront vous apporter une réponse plus personnalisée.

Cordialement.